

Compte-rendu de la réunion de la Commission Consultative

vendredi 24 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le vendredi 24 juin, à 18 heures 30, la Commission Consultative de VASOUY s'est réunie en présence de l'ensemble de ses membres dans les locaux de la mairie.

Ordre du jour:

- Travaux de réfection du chemin du vallon
- Fête de la St Germain
- Questions diverses

Monsieur le Maire-délégué ouvre la séance et remercie les participants de leur présence.

Il explique ensuite les raisons pour lesquelles il souhaite recueillir l'avis de la Commission consultative sur le projet de réfection du chemin du vallon.

Informé il y a quelques semaines de ce projet par Mr Felipe Alvares, Maire adjoint en charge des travaux, il avait demandé qu'une réunion soit organisée préalablement avec le service voirie de la CCPHB afin que les problèmes spécifiques qui se posent dans le chemin du vallon soient pris en compte à cette occasion.

En effet, lors des fortes pluies, les eaux pluviales s'infiltrent et ruissellent en entraînant cailloux, terre, et déchets végétaux sur le chemin; cette situation est bien connue de Mme Agnès Maurugeon, Responsable des services techniques de la Mairie, qui avait suggéré qu'une étude soit réalisée au préalable.

Ce chemin, très étroit et sans visibilité, étant par ailleurs de plus en plus fréquenté à la fois par des piétons et de nombreux véhicules qui ne respectent pas toujours la limitation de vitesse, il convient nécessairement de prévoir un dispositif de sécurité (ralentisseurs, signalisation...), étant précisé en outre que les riverains se plaignent régulièrement de cette situation accidentogène.

Apprenant incidemment le 16 juin dernier que l'entreprise COLAS allait procéder à la réfection de l'enrobé du chemin dès le lendemain, il a pris l'initiative de stopper cette intervention, réitérant son souhait d'organiser une réunion avec les services compétents avant de réaliser les travaux.

Après discussion, les membres de la Commission Consultative ont approuvé à l'unanimité la décision prise par Mr le Maire-délégué

Concernant la fête de la St GERMAIN, une réunion sera programmée ultérieurement avec le Comité des fêtes dont les membres n'ont pu se joindre à nous ce jour pour cause de covid.

Rien n'étant plus ensuite à l'ordre du jour de la réunion, la séance a été levée à 20 heures